Nations Unies S/PV.8704



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8704e séance

Jeudi 16 janvier 2020, à 10 heures
New York

Président :	M. Dang	(Viet Nam)
Membres :	Afrique du Sud	M. Van Shalkwyk
	Allemagne	M. Heusgen
	Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine	M. Wu Haitao
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	Mme Norman-Chalet
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. de Rivière
	Indonésie	M. Syihab
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	M. Bencosme Castaños
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme King
	Tunisie	M. Baati

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

20-01175 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

M. Rajasingham participe à la présente séance par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Depuis ma dernière intervention au Conseil (voir S/PV.8672), la région qui nous occupe traverse une crise dont les conséquences menacent les progrès qui ont pu être observés au Yémen. Heureusement, la crise immédiate semble être passée et j'irais jusqu'à dire que, grâce aux actions de nombreuses personnes, le Yémen en a été pour le moment épargné. Cette prouesse – c'est une réelle prouesse – tient au fait qu'il existe un consensus autour du fait que le Yémen ne doit pas être touché par les tensions régionales.

Plus important encore, en cette période de crise nous n'avons observé aucune provocation militaire majeure au Yémen. C'est remarquable. De fait, cette semaine a été une des plus calmes au Yémen depuis le début de la guerre, avec seulement une frappe aérienne, des mouvements militaires très limités sur le terrain et aucune attaque de drone ni aucun tir de missile vers les pays voisins. J'espère donc qu'il n'est pas prématuré de dire que le Yémen s'en sort pour le moment intact. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard. Les dirigeants yéménites et les dirigeants de la région font sciemment preuve de retenue et s'abstiennent de toute provocation.

Je voudrais à mon tour présenter mes condoléances après le décès de S. M. le Sultan Qaboos Bin Said, le 10 janvier. Il est indéniable que le Sultan Qaboos était une figure exemplaire dans le domaine de la paix et de la réconciliation. Je souhaite plein succès à S. M. le Sultan Haitham Bin Tariq Al Said à la tête d'Oman dans les années à venir. Cela sera extrêmement important pour tous ceux d'entre nous qui se consacrent à la question qui fait l'objet de la présente séance.

La crise régionale met à l'épreuve la résilience des divers efforts entrepris par les parties. Ces efforts doivent se poursuivre si nous voulons réaliser notre ambition de rétablir la paix au Yémen en 2020. J'appelle l'attention du Conseil sur ces efforts : la désescalade des hostilités militaires et la mise en œuvre des accords conclus à Stockholm et à Riyad. Je souhaite également mentionner les efforts relatifs aux mesures auxiliaires prises par les parties, qui sont importants en soi et permettent dans le même temps de renforcer la confiance entre les parties s'agissant d'autres efforts. Où en sommes-nous sur tous ces plans?

Premièrement, en ce qui concerne la désescalade des opérations militaires, j'ai dit au Conseil en novembre que la guerre aérienne au Yémen enregistrait une diminution de 80 % des frappes. C'était une réussite remarquable à ce moment-là, et j'estime que ça l'est encore plus aujourd'hui dans la mesure où cette tendance se confirme et va même en se renforçant. Depuis le début du mois de janvier, nous avons recensé neuf jours sans frappes aériennes. Certes, et c'est tragique, certains fronts restent actifs et le nombre de victimes civiles demeure beaucoup trop élevé. Néanmoins, les mouvements des forces et des militaires sur le terrain ont diminué. J'espère que ce recul se vérifiera et continuera de se vérifier car il se traduit par le fait que nous vivons une des périodes les plus calmes du conflit. Ce n'est pas rien, et comme je l'ai mentionné, le fait que le calme persiste au beau milieu d'une période de crise mérite d'être souligné.

Pour juger de ces efforts, ce qu'il faut prendre en compte ce n'est pas tant le fait de savoir s'ils aboutissent à un cessez-le-feu parfait, mais plutôt si les parties y consacrent réellement leur énergie et tournent le dos à la guerre. Toutefois, nous savons d'expérience que la désescalade militaire ne peut être maintenue sans progrès politique entre les parties, et c'est là le prochain défi qu'il faut relever.

Deuxièmement, je voudrais dire quelques mots sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord

de Riyad. Je tiens à féliciter le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud, qui ont conclu cet accord, avec l'appui du Royaume d'Arabie saoudite, de leur diligence et de leur détermination à mettre en œuvre ces engagements. L'amélioration relative de la sécurité à Aden est également de bon augure pour leurs efforts. Le réengagement des parties en faveur de mesures assorties de délais pour soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Riyad est un signe très positif.

Je sais personnellement que des négociations détaillées se tiennent au quotidien, alors que nous nous réunissons ici, et j'espère que nous verrons d'importantes rencontres se tenir à Aden dans les jours à venir. J'ai bon espoir que la mise en œuvre de cet accord va dans ce sens. Dans l'ensemble, c'est une bonne nouvelle, notamment parce que c'est un point de départ pour écrire un nouveau chapitre qui sera placé sous le signe de consultations sincères entre les parties yéménites, promu et façonnée par elles pour parvenir à une solution politique mettant un terme à la crise yéménite.

En ce qui concerne l'Accord de Stockholm, en particulier en lien avec Hodeïda, aucun d'entre nous ne peut être satisfait des résultats de son application, mais nous pouvons être rassurés par le fait que l'ONU et les parties restent engagées et aussi actives que jamais dans la mise en œuvre des engagements qu'elles ont pris il y a plus d'un an à Stockholm. Les parties travaillent ensemble au quotidien à bord du navire de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), amarré dans le port de Hodeïda, et dans les postes d'observation conjoints, et poursuivent leurs efforts pour faire avancer la mise en œuvre de l'Accord.

Si nous devons déplorer la poursuite de la violence dans les districts du sud de la province, le calme relatif qui règne sur les lignes de front dans la ville de Hodeïda montre que les mesures visant à renforcer le mécanisme de désescalade et de cessez-le-feu fonctionnent, et nous pouvons et devons faire fond sur cette amélioration.

Le Comité de coordination du redéploiement, créé par l'Accord, a entamé des discussions sur une feuille de route pour l'ouverture de couloirs humanitaires qui amélioreront l'accès des organismes humanitaires – je sais que Ramesh Rajasingham y reviendra plus tard – et les mouvements des civils dans la province. J'espère qu'ils pourront parvenir à un accord sur ces couloirs dans les semaines à venir et que cela ouvrira la voie à de nouvelles discussions sur la mise en œuvre du redéploiement des forces.

Je me dois de noter qu'en dépit des résultats obtenus à Hodeïda, les restrictions qui continuent d'entraver la liberté de mouvement du personnel de la MINUAAH restent préoccupantes. J'ai soulevé cette question à Sanaa avant Noël 2019. Les restrictions imposées aux patrouilles de la MINUAAH dans la ville et les ports, ainsi qu'à leurs activités logistiques et de soutien, sont contraires à l'esprit de l'Accord de Stockholm, et j'en appelle à nouveau, comme d'autres l'ont fait, à leur reprise immédiate.

J'ai déjà indiqué au Conseil (voir S/PV.8672) que nous avons constaté des progrès considérables en ce qui concerne l'entrée des pétroliers à Hodeïda et la collecte de recettes, comme convenu dans l'Accord de Stockholm. Entre la mise en place de ce mécanisme en novembre 2019 et la fin de l'année, davantage de carburant a été livré à Hodeïda que pendant toute autre période équivalente en 2019, et les recettes ont été collectées et déposées sur un compte à la Banque centrale de Hodeïda. Nous travaillons avec les parties pour parvenir à un accord sur la façon d'utiliser de toute urgence ces recettes pour contribuer au paiement des salaires des fonctionnaires, comme le prévoit l'Accord de Stockholm.

Pour en venir brièvement aux autres mesures de confiance, la proposition de vols dits de secours médical fait référence à un projet de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui a été négocié des mois durant par l'OMS avec le Gouvernement yéménite et Ansar Allah. Ces vols transporteront les patients qui ont besoin de soins médicaux non disponibles au Yémen vers des endroits convenus à l'étranger.

Ces dernières semaines, l'OMS a bénéficié d'un soutien diplomatique extraordinaire pour que ces vols puissent avoir lieu. En effet, la coalition a apporté son propre soutien au projet dans une déclaration du 26 novembre 2019, et plusieurs États Membres sont intervenus au plus haut niveau pour lever tout obstacle à ce projet. Nous les remercions de leur diligence. Nous sommes très près de voir le premier vol emporter 30 patients qui sont en attente de traitement à Sanaa. J'espère sincèrement que, d'ici notre rencontre le mois prochain, le premier vol aura eu lieu.

Il ne fait aucun doute que la libération de six détenus saoudiens par Ansar Allah le 1er janvier est une preuve supplémentaire de bonne volonté entre les parties. Je remercie Ansar Allah de ce geste humanitaire important et le Comité international de la Croix-Rouge de son soutien dans le transfert des détenus du Yémen

vers l'Arabie Saoudite. Je dois toutefois dire qu'elle est loin de répondre aux aspirations des parties au titre de l'Accord de Stockholm et des pourparlers sur la libération de plusieurs milliers de prisonniers et de détenus. Nous continuons d'espérer que les parties honoreront ces engagements rapidement et, pour notre part, j'ai l'intention de convoquer dans les prochains jours le comité d'échange de prisonniers créé dans le cadre de l'Accord de Stockholm en vue d'obtenir la libération d'un nombre important de prisonniers.

Toutes ces initiatives et les mesures qui y sont associées viennent appuyer la recherche urgente d'une solution politique et la fin du conflit au Yémen. Cette quête ne dépend pas du succès de l'une ou l'autre de ces initiatives, mais est renforcée par leur succès à toutes. Chaque pas positif nous rapproche du lancement officiel de consultations politiques entre le Gouvernement yéménite et Ansar Allah. J'en ai parlé au Conseil à plusieurs reprises, dans l'espoir que cela se produise bientôt.

L'importance et le sens des initiatives que j'ai évoquées n'apparaîtront clairement que dans le contexte d'une telle solution politique pour mettre fin au conflit. Nous avons dit dans cette salle et dans le cadre de consultations que nous devions faire preuve d'impatience à cet égard. Le Yémen a récemment été effleuré par un risque de tragédie en raison des tensions régionales et, jusqu'à présent, semble en être sorti indemne. Voilà qui illustre la volonté des dirigeants de protéger le Yémen contre de telles tensions, mais il s'agit d'une sécurité fragile qui nécessite une attention diligente et constante de notre part, si nous voulons tenir la promesse que nous avons faite au peuple yéménite afin que, cette année, il puisse connaître la paix qu'il mérite tant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne à présent la parole à M. Rajasingham.

M. Rajasingham (*parle en anglais*) : Chaque mois, nous faisons un exposé au Conseil de sécurité sur cinq questions prioritaires au Yémen : premièrement, le respect du droit international humanitaire et la protection des civils; deuxièmement, l'accès humanitaire; troisièmement, le financement de l'opération d'aide des Nations Unies; quatrièmement, l'économie yéménite; et, enfin, les progrès sur la voie de la paix. L'année dernière, nous avons constaté des améliorations sur bon nombre de ces questions. L'Envoyé spécial vient également de mettre en exergue les progrès importants réalisés sur le volet politique, mais les événements des deux derniers mois nous rappellent à quel point la situation reste instable.

Premièrement, en ce qui concerne la protection des civils, le Yémen est dans l'ensemble moins dangereux pour les civils qu'il ne l'était avant l'Accord de Stockholm il y a un an. En 2019, le nombre de blessés parmi les civils a diminué d'environ 35 % par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre de morts a diminué de près de moitié. Il n'en reste pas moins que le Yémen demeure un endroit très dangereux. Ces dernières semaines, nous avons vu les hostilités reprendre le long de plusieurs lignes de front, en particulier à Dalea, Hodeïda et Chaboua. Bien que les affrontements aient été pour la plupart contenus, nous continuons d'être témoins de situations entraînant un grand nombre de victimes dans tout le pays.

Le 25 décembre, un marché de Saada a été attaqué pour la troisième fois en un mois, tuant au moins huit civils, ce qui porte à 89 le nombre de civils tués ou blessés lors d'attaques sur ce même marché depuis novembre 2019. Chaque jour, on nous signale des civils tués ou blessés lorsque des obus s'abattent sur leurs maisons, des snipers tirent sur les populations ou des mines terrestres ou d'autres munitions explosent. Ces attaques de moindre envergure se produisent de continuellement, mais ne reçoivent pas l'attention nécessaire. Les infrastructures civiles essentielles ne sont pas non plus épargnées. Le 26 décembre 2019, des mortiers ont de nouveau frappé les Red Sea Mills à Hodeïda, obligeant le Programme alimentaire mondial à suspendre temporairement la mouture du grain.

Il est inacceptable que ce soient les civils qui font les frais de ce conflit, de façon aussi disproportionnée. Les parties sont tenues de respecter en tout temps leurs obligations en vertu du droit international humanitaire afin d'éviter de causer du tort aux civils et d'endommager les infrastructures civiles. La meilleure façon d'y mettre fin, c'est de faire fond sur les mesures de désescalade décrites par l'Envoyé spécial et de décréter dans les meilleurs délais un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire national.

La deuxième question concerne également une obligation découlant du droit international humanitaire : un accès humanitaire sans entrave. Nos données les plus récentes montrent que les restrictions d'accès ont des répercussions sur 6,7 millions de personnes qui ont besoin d'aide dans tout le pays. Ce chiffre n'a jamais été aussi élevé. Lors de récents exposés, le Conseil a été informé

des obstacles bureaucratiques, du harcèlement et de la violence auxquels font face les organismes humanitaires dans le nord du Yémen. De graves problèmes persistent. De trop nombreux personnels sont harcelés et menacés. D'autres sont détenus arbitrairement ou empêchés de se déplacer librement, parfois pour de longues périodes. Des installations humanitaires ont été investies de force. Des missions continuent d'être retardées ou annulées, ce qui signifie que les populations ne reçoivent pas à temps l'aide dont elles ont besoin. Nous faisons continuellement part de ces préoccupations aux autorités d'Ansar Allah et nous espérons trouver des solutions pratiques qui nous permettront de fournir une aide conformément aux principes humanitaires. Nos donateurs ont clairement indiqué qu'ils suivaient cette question de très près et qu'ils en tiendraient compte lorsqu'ils prendront des décisions en matière de financement pour cette année.

Par ailleurs, nous trouvons encourageant que de hauts responsables d'Ansar Allah aient donné récemment leur aval – sans conditions – à une évaluation de l'état du pétrolier *FSO SAFER*, en décomposition au large de Hodeïda et qui risque de se désintégrer à tout moment. C'est pourquoi nous avons été déçus que d'autres responsables d'Ansar Allah soient par la suite revenus sur cette décision. Nous suivons maintenant de près cette question avec les autorités pour savoir ce que nous devons faire.

Dans le sud du pays, les organismes humanitaires font aussi face à des restrictions, dont nous constatons avec sommes préoccupations qu'elles semblent s'intensifier ces derniers temps. L'instabilité persistante reste un problème. À plusieurs reprises, des affrontements périodiques à Chaboua ont empêché des convois d'aide humanitaire de circuler le long de la côte sud, y compris il y a deux semaines seulement. L'ouverture, tout dernièrement, de l'aéroport de Moukalla aux vols humanitaires contribuera considérablement à remédier à cette situation.

Les travailleurs humanitaires ont également été pris pour cible. Pendant plusieurs jours vers la fin du mois de décembre, les locaux de quatre organisations humanitaires internationales à Dalea ont fait l'objet d'attaques à la roquette. Ces attaques sans précédent ont fait un blessé et endommagé des bâtiments. En conséquence, 14 organisations ont suspendu des programmes qui fournissaient une aide à 217 000 personnes dans la région, bien que certaines des activités essentielles se soient poursuivies sans interruption.

Nous voudrions remercier le Gouvernement yéménite, les autorités locales et les autres parties prenantes d'avoir travaillé en étroite coopération avec nous pour améliorer les conditions de sécurité. Les organisations humanitaires opérant dans la région s'efforcent maintenant de reprendre leurs activités en toute sécurité. Nous avons également sollicité l'appui du Gouvernement concernant plusieurs directives qui ont été proposées et qui, à notre avis, entraveraient l'acheminement de l'aide humanitaire. En parallèle, nous continuons de recommander la mise en place de procédures plus rapides s'agissant de l'approbation des projets et l'importation des biens essentiels. Nous attendons avec intérêt de poursuivre ce dialogue.

Malgré tous les problèmes que je viens d'évoquer, nous continuons de fournir une aide au Yémen dans le cadre du programme d'assistance le plus important au monde. Les résultats parlent d'eux-mêmes. Nous rendons hommage, encore une fois, aux membres du personnel des Nations Unies, ainsi que des organisations non gouvernementales et du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, pour le travail exceptionnel qu'ils effectuent.

Le Programme alimentaire mondial et ses partenaires fournissent chaque mois une aide alimentaire à plus de 12 millions de personnes partout dans le pays. Grâce à l'aide des organismes humanitaires, 7 millions de personnes ont accès à l'eau potable. Quelque 1,2 million de consultations médicales sont effectuées chaque mois et plus de 2000 établissements de santé reçoivent un appui. Il y a beaucoup d'autres exemples.

Tout cela n'est possible que grâce à nos généreux donateurs. Ce qui m'amène au troisième point – le financement des opérations d'aide humanitaire. Le plan d'aide humanitaire de l'année dernière a été relativement bien financé, étant donné que nous avons reçu près de 3,5 milliards de dollars – soit 83 % de nos besoins et environ un milliard de plus qu'en 2018. Cette année, la crise humanitaire au Yémen sera toujours la plus grave dans le monde. Nous mettons tout en œuvre pour atténuer l'impact de cette crise, notamment en mettant en place de nouveaux programmes pour augmenter les revenus des familles vivant dans des conditions de famine. Toutefois, il y a des retards en ce qui concerne des évaluations essentielles dans le nord du pays. Nous espérons qu'elles pourront avoir lieu dans les semaines à venir. Du fait de notre solide assise financière cette année, nous comptons demander moins de fonds qu'en 2019. Au total, note objectif est de fournir une aide à

15,6 millions de personnes cette année, soit environ la moitié de la population. Pour ce faire, il faut que tous nos donateurs maintiennent leur appui. Comme toujours, un financement souple au début de l'année aura un impact extrêmement important.

La quatrième question concerne l'économie. Parce que le Yémen importe presque tout, il est essentiel de maintenir un flux approprié d'importations commerciales pour que les populations aient accès aux biens dont ils ont besoin pour survivre. Les importations de produits alimentaires sont restées stables et celles de carburant ont repris depuis les graves pénuries qu'a connues le nord du pays en septembre et en octobre derniers. En décembre, quelque 260 000 tonnes métriques de carburant à usage commercial sont entrées à Hodeïda – soit environ un tiers de plus que d'habitude et le deuxième chiffre le plus élevé de l'année. Les importations de carburant ont pu reprendre grâce à la volonté des parties de coopérer avec l'Envoyé spécial pour établir un nouveau mécanisme de gestion de ces importations, et nous les en félicitons.

Nous espérons que des progrès similaires pourront être faits en ce qui concerne le rial yéménite, qui est encore en train de se déprécier. La récente dépréciation est partiellement due à un conflit concernant les billets de banque imprimés après 2016. À la mi-décembre, les autorités d'Ansar Allah ont publié un décret interdisant l'utilisation de ces billets dans le nord du pays. Cette décision a entraîné une accumulation des nouveaux billets de banque dans le sud du pays et il y a maintenant différents taux de change en vigueur. À Aden, ces taux atteignent jusqu'à 640 rials pour un dollar des États-Unis contre environ 580 rials dans le nord du pays. Ces deux taux sont bien plus élevés que celui de 215 rials pour un dollar qui avait cours avant l'escalade du conflit, il y a cinq ans, ce qui signifie que les biens essentiels restent inabordables pour des millions de personnes dans l'ensemble du pays.

Suite au décret d'Ansar Allah, le Gouvernement a annoncé que les salaires et les retraites des fonctionnaires dans le nord du pays ne pourront pas être versés. Selon nos estimations, environ un quart de la population dépend de ces versements pour joindre les deux bouts. Vu que le rial qui se déprécie rapidement et que le versement des salaires a été interrompu, nous assistons à la réapparition de certains des principaux facteurs qui ont amené le Yémen au bord de la famine il y a un an. Nous ne devons pas permettre que cela se reproduise.

Le niveau des réserves en devises restant très faible, une première mesure serait de mettre en place un programme d'injections régulières de devises étrangères. Comme par le passé, ceci contribuerait à faire baisser le taux de change et par extension, permettrait aux populations de se procurer plus facilement ce dont ils ont besoin pour survivre. Ceci permettrait aussi de gagner du temps pour résoudre le problème des devises sans provoquer l'effondrement de toute l'économie. Nous espérons que les partenaires yéménites envisageront cette approche de toute urgence.

Mon dernier point porte sur les progrès vers la paix. L'Envoyé spécial a fait part au Conseil de plusieurs évolutions encourageantes – quoique toujours fragiles. Il ne fait aucun doute que nous sommes plus proches de la paix aujourd'hui que nous l'étions avant l'Accord de Stockholm, l'an dernier. Cela ne veut pas dire que la paix est gagnée d'avance – loin de là. Mais après cinq années de conflit, des millions de Yéménites espèrent que cette fois, avec l'aide du Conseil de sécurité, la paix pourra enfin devenir une réalité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Rajasingham de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Pierce (Royaume-Uni (*parle en anglais*) : Je voudrais souhaiter à nouveau la bienvenue au Conseil à l'Envoyé spécial. Je souhaite également la bienvenue au Directeur. Je les remercie tous les deux de leurs exposés ainsi que des efforts inlassables qu'eux et leurs équipes déploient pour régler ce très grave problème.

Je crois qu'il est clair, d'après ce que nous avons entendu dire aujourd'hui, que le règlement politique est le seul moyen de ramener la paix à long terme au Yémen et de remédier à la crise humanitaire. Le Conseil de sécurité a un rôle primordial à jouer s'agissant d'appuyer le processus de paix. C'est pourquoi je voudrais commencer par me féliciter de l'adoption à l'unanimité, lundi, de la résolution 2505 (2020) prorogeant le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (voir S/PV.8701).

Je voudrais soulever plusieurs points, que je vais répartir en différentes catégories. D'abord, en ce qui concerne l'Accord de Riyad, nous appuyons fermement cet accord facilité par l'Arabie Saoudite, qui est essentiel pour stabiliser le sud du pays et crucial pour le processus de paix dans son ensemble. Par conséquent, l'accord militaire annoncé le 9 janvier pour faire

avancer la mise en œuvre de l'Accord de Riyad et les informations faisant état d'un échange de prisonniers sont très encourageants. J'ai suivi avec intérêt ce qu'a dit l'Envoyé spécial Griffiths concernant la réactivation du Comité sur l'échange de prisonniers. Espérons donc que cela se passera bien. Les annonces doivent être suivies par une mise en œuvre sur le terrain, et la formation d'un nouveau gouvernement au Yémen est essentielle pour aller de l'avant.

En ce qui concerne la désescalade, la diminution tangible des discours incendiaires et la diminution apparente des violences aux alentours de la frontière saoudienne, qui constituent de sérieuses démonstrations de volonté politique, sont très appréciées. L'annonce faite le 20 septembre selon laquelle les houthistes allaient cesser leurs frappes sur l'Arabie saoudite est particulièrement encourageante, mais il est évident qu'elle doit être correctement appliquée et menée à bien. Nous ne devons pas laisser s'éteindre cette petite lueur d'espoir. C'est un message que j'ai retenu de l'intervention de M. Griffiths. Il est d'une importance capitale que le Yémen ne devienne pas l'otage d'une crise régionale plus large, et nous espérons vraiment que la communauté internationale pourra s'unir pour faire pression sur les houthistes afin qu'ils ne deviennent pas un moyen pour l'Iran de commettre des représailles plus larges dans la région.

Mais en fin de compte, comme nous le savons, tout processus de paix durable doit être étayé par un accord de sécurité global, et des frappes sans vergogne, telles que le lancement du missile iranien contre des sites pétroliers de la compagnie Saudi Aramco l'année dernière, mettent ces efforts en péril.

Sur le plan humanitaire, je remercie le Directeur Rajasingham de son exposé. Le message essentiel qui ressort de cet exposé est qu'il s'agit toujours de la pire crise humanitaire. Il a été alarmant d'entendre que certains des facteurs qui ont amené le Yémen au bord de la famine font leur réapparition. C'est pourquoi nous partageons le sentiment d'urgence exprimé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires à cet égard. Nous espérons également que les travailleurs humanitaires seront autorisés à faire leur travail correctement, et nous rendons hommage au Coordonnateur de l'assistance humanitaire et à l'équipe de pays pour l'action qu'ils mènent.

Bien entendu, ce que M. Griffiths nous a dit sur les vols de secours opérés par l'Organisation mondiale de la Santé est extrêmement important et constitue une bonne nouvelle. Je crois savoir que des travailleurs humanitaires ont été la cible d'actes d'intimidation, et que ceci ne se limite pas aux régions houthistes. Je saisis cette occasion pour appuyer la déclaration que le Coordonnateur des secours d'urgence a faite le 23 décembre 2019, condamnant les attaques perpétrées ce mois-ci contre les locaux de plusieurs organisations humanitaires dans la ville de Dalea. Les travailleurs humanitaires doivent être autorisés à fournir leur aide vitale en toute sécurité.

En ce qui concerne le pétrolier, nous ne pouvons que nous associer aux propos du Directeur Rajasingham. Cette question doit être réglée. Les conséquences d'une rupture ou d'une explosion seraient phénoménales. En conséquence, nous demandons instamment aux houthistes de donner à l'équipe d'évaluation des Nations Unies accès au pétrolier. Continuer de rester les bras croisés ne serait que faire preuve d'imprudence; nous espérons donc que cette question pourra être réglée rapidement.

L'économie est évidemment une question très difficile. Nous continuons d'encourager une collaboration constructive dans ce domaine. Nous attendons avec impatience qu'une devise forte continue d'être injectée et que les finances publiques soient plus transparentes, car le manque de devises étrangères auquel est confrontée la Banque centrale est extrêmement préoccupant et pourrait avoir de graves répercussions sur la situation humanitaire.

Pour en revenir à mon point de départ, tout cela nous amène évidemment à exprimer notre soutien à M. Griffiths, qui tente de faire avancer le processus politique dans son ensemble. Toutefois, il est clair, d'après ce que nous avons entendu aujourd'hui, que nous ne pouvons permettre aucun relâchement dans notre appui à l'action de l'Envoyé spécial.

Mme King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) **:** Je remercie l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, ainsi que le Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Ramesh Rajasingham, de leurs exposés fort opportuns et éclairants.

Saint-Vincent-et-les Grenadines se réjouit du fait que, depuis que le pays assume la présidence du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda a été renouvelé et que des efforts en vue d'une désescalade ont été déployés.

Nous tenons à réaffirmer notre attachement au processus de paix et convenons avec les autres membres du Conseil que la seule solution est une solution politique, qui inclut tous les Yéménites. À cet égard, nous tenons à souligner la nécessité d'inclure les femmes dans le processus politique, et de faire en sorte que ce processus tienne compte des aspirations des jeunes. C'est la seule façon dont nous pourrons parvenir à une solution durable. Nous devons également insister sur la nécessité de mettre pleinement en œuvre l'Accord de Stockholm, l'Accord sur Hodeïda et l'Accord de Riyad. Dans cet esprit, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement yéménite et par le Conseil de transition du Sud en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, en prenant note de l'accord conclu par les deux parties, qui prévoit le retrait des forces d'Aden dans un délai de trois semaines. Nous encourageons l'adoption de nouvelles mesures en vue de la mise en œuvre intégrale de l'Accord.

Cinq ans après son commencement, la crise au Yémen est toujours considérée comme la pire crise humanitaire du monde. Notre intention n'est pas d'être sinistre ni de nuire aux progrès réalisés sur le front humanitaire, mais il faut faire davantage, et de toute urgence. L'*Aperçu de la situation humanitaire mondial*e 2020 souligne que le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire restera proche des niveaux de 2019, soit 24 millions. L'afflux de la population migrante a encore aggravé la situation.

Il est impératif que les parties n'entravent pas activement l'action menée par le personnel humanitaire. Il est urgent et crucial de garantir un accès humanitaire sans entrave. Pour de nombreuses personnes, il s'agit littéralement d'une question de vie ou de mort. Par ailleurs, nous soulignons que la facilitation des secours humanitaires sans entrave est inscrite dans le droit international humanitaire, et que le fait d'y faire délibérément obstruction constitue une infraction à un droit solidement ancré dans notre système fondé sur des règles. Saint-Vincent-et-les Grenadines condamne fermement toute action qui enfreint le droit international et condamne en outre l'obstruction de l'accès humanitaire. Nous appelons toutes les parties à permettre et à faciliter l'accès complet, sûr et sans entrave du personnel humanitaire ainsi que l'acheminement de l'aide humanitaire à toutes les personnes dans le besoin.

Enfin, nous rappelons le récent débat public au cours duquel nous avons réaffirmé notre engagement à respecter la Charte des Nations unies (voir S/PV.8699 et suiv.). La situation au Yémen n'en est pas un exemple parlant. Si nous restons les bras croisés et laissons les souffrances immenses se poursuivre au Yémen, les principes immuables énoncés dans la Charte des Nations Unies ne deviendront rien d'autre que des sujets de discussion creux, ventilés dans un isolement évident et déconnectés d'une réalité de lutte et de difficultés permanentes ressenties par un trop grand nombre de personnes. À cet égard, Saint-Vincent-et-les Grenadines réitère son attachement aux principes du droit international et souligne qu'ils doivent être vigoureusement respectés. Notre respect doit rester inébranlable, alors que nous nous efforçons de régler les problèmes mondiaux par une collaboration. Nous espérons que l'année 2020 apportera la paix au Yémen.

Mme Norman-Chalet (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Griffiths et le Directeur Rajasingham de leurs exposés et des efforts dévoués déployés par leurs équipes.

Les États-Unis se félicitent du renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, avec le plein appui du Conseil. Nous espérons que le renouvellement du mandat s'accompagnera de nouveaux progrès dans la réalisation des engagements pris à Stockholm, ainsi que d'un déploiement d'efforts pour parvenir à une solution politique plus large. La position unanime du Conseil de sécurité sur cette question est digne d'intérêt et témoigne du ferme appui collectif de l'ONU et du rôle qu'elle joue au Yémen, tant sur le plan politique que dans l'acheminement de l'aide humanitaire. Nous remercions le Royaume-Uni des efforts qu'il a déployés pour contribuer au renouvellement sans heurt du mandat.

Les États-Unis jugent encourageants les efforts de désescalade en cours et les informations faisant état de la réalisation de progrès par les parties yéménites dans la mise en œuvre de l'Accord de Riyad. Nous nous félicitons notamment des informations selon lesquelles les travaux sur les dispositions en matière de sécurité pour Aden sont en cours, et nous attendons avec intérêt l'annonce de la nomination d'un gouverneur et d'un chef de la sécurité à Aden. Ce sont là des mesures importantes sur la voie d'un règlement politique plus large. Un gouvernement plus inclusif est dans l'intérêt supérieur de tous les Yéménites et contribuera à un règlement durable de ce conflit dévastateur.

Bien que nous soyons encouragés par ces développements positifs, les États-Unis restent extrêmement préoccupés par les conditions d'accès

humanitaire et le traitement des travailleurs humanitaires, en particulier dans le nord. La récente attaque contre les Red Sea Mills, source d'alimentation essentielle pour des milliers de Yéménites vulnérables, est injustifiable. Nous tenons à prendre acte des efforts importants déployés par le Programme alimentaire mondial pour que l'activité du site puisse reprendre.

Nous appelons les autorités houthistes à réduire les obstacles importants et préjudiciables qui entravent l'acheminement de l'aide humanitaire, notamment en éliminant les restrictions d'accès et les prélèvements illégitimes sur les projets d'aide, qui retardent considérablement l'acheminement d'une aide essentielle et imposent un fardeau indu aux partenaires humanitaires qui tentent de fournir une aide critique, voire vitale.

Les États-Unis appuient les efforts consentis par les Nations Unies et par les organisations non gouvernementales pour continuer à fournir une aide humanitaire ancrée dans les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, malgré un environnement de plus en plus contraignant. Nous affirmons aux autorités houthistes que, en tant que donateur humanitaire respectueux des principes idoines, nous voulons continuer à acheminer une aide jusqu'aux régions sous leur contrôle. Nous considérons que tous les Yéménites dans le besoin méritent une aide salvatrice. Nous les prions de ne pas nous rendre cette tâche impossible.

Nous notons également qu'aucun progrès n'a été réalisé s'agissant d'obtenir l'autorisation qui permettra aux responsables de l'ONU d'accéder au site du pétrolier *FSO SAFER*, lequel dérive toujours au large de Hodeïda, dont le littoral est contrôlé par les houthistes. Sachant que ce navire en rapide détérioration transporte 1,14 million de barils de pétrole, le Conseil devrait agir à l'unisson pour prévenir ce qui pourrait être une catastrophe environnementale et humanitaire. Les houthistes doivent accorder à l'ONU les visas et autorisations nécessaires pour accéder au site afin de procéder à une inspection indispensable et d'assurer la maintenance nécessaire.

Pour terminer, les États-Unis encouragent une nouvelle fois les parties à faire fond sur les progrès récents et à s'orienter vers des pourparlers politiques plus larges. Même si les tensions régionales persistent, nous sommes encouragés par les récents signes de progrès, et nous espérons que les parties maintiendront le cap fixé sur la retenue et la désescalade. En droite ligne de cela, elles doivent cesser de mettre en danger la vie des Yéménites ordinaires et laisser les travailleurs humanitaires faire leur travail. Le nombre de personnes ayant souffert de ce conflit est trop élevé, et l'heure est venue de trouver une solution.

M. Baati (Tunisie) (*parle en arabe*) : Avant tout, je remercie de leurs précieux exposés M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Nous partageons le sentiment exprimé par M. Griffiths à l'égard du regretté Sultan Qaboos Bin Said, et je le remercie de l'optimisme véhiculé par son exposé. Nous sommes déterminés à dialoguer avec toutes les parties pour faire de 2020, comme il l'a dit, l'année de la paix au Yémen. Le Directeur de la division de la coordination de l'OCHA, M. Rajasingham, l'a rejoint là-dessus.

La Tunisie continue de suivre avec attention l'évolution de la situation au Yémen. Nous appelons toutes les parties à faire passer en premier les intérêts supérieurs du pays et à recourir au dialogue et aux négociations, seul moyen de surmonter les divergences et de parvenir à un règlement politique qui mettra fin aux souffrances du peuple yéménite et préservera la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen. Dans ce contexte, ma délégation se félicite des mesures positives prises jusqu'ici, qui donnent certains signes d'espoir sur lesquels il faut faire fond, en particulier l'Accord de Riyad et les initiatives visant la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm. Nous réaffirmons également la nécessité d'appuyer les mesures de confiance entre toutes les parties, ainsi que les engagements pris par les parties s'agissant de continuer à tout faire pour venir à bout de la situation actuelle et parvenir à une solution politique conforme à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et à son mécanisme de mise en œuvre, aux textes issus de la Conférence de dialogue national et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La Tunisie se félicite de la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies en appui de l'Accord sur Hodeïda. Dans le même temps, nous appelons à des efforts concertés pour jeter les bases politiques d'une reprise des négociations autour d'un règlement global en vue de convenir d'une période de transition. Un engagement doit également être pris vis-à-vis des conclusions des pourparlers de Stockholm, à savoir l'Accord sur Hodeïda, le mécanisme de mise en œuvre

de l'échange de prisonniers et la Déclaration d'entente sur Taëz.

La Tunisie appuie les efforts du Secrétaire général et de son envoyé spécial pour le Yémen, en particulier s'agissant des consultations avec toutes les parties pour faire avancer le processus politique et parvenir à un règlement complet, durable et pacifique.

S'agissant de la situation humanitaire, ma délégation se dit solidaire du peuple yéménite frère dans les souffrances qu'il endure du fait de la grave crise humanitaire, et salue le rôle que jouent l'OCHA et toutes les organisations humanitaires pour remédier à la crise. La Tunisie souligne la nécessité de fournir le financement nécessaire pour assurer une intervention humanitaire au Yémen. Nous exhortons les parties yéménites à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à tous les bénéficiaires de manière rapide, sûre et sans entrave. Nous appelons toutes les parties yéménites en conflit à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Dans le même ordre d'idées, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement yéménite légitime et les membres de la coalition, ainsi que par les donateurs, pour atténuer les souffrances humanitaires au Yémen.

Pour terminer, la Tunisie réaffirme qu'il faut que le règlement politique gagne du terrain au Yémen, car c'est le seul moyen de surmonter cette crise. Nous nous félicitons que les parties semblent toutes vouloir apaiser la situation et nous faisons l'écho des propos de M. Griffiths aujourd'hui. Nous appelons donc à tirer parti des progrès réalisés, conformément à la vision commune du Conseil de sécurité et aux textes de référence convenus.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Martin Griffiths et M. Ramesh Rajasingham de leurs exposés.

Je voudrais commencer sur une note positive. Premièrement, d'après tout ce qui a été dit jusqu'ici au Conseil, nous constatons une mesure d'accord entre nous. Je pense que c'est très positif. Cela s'est vu en début de semaine (voir S/PV.8701) lorsque les 15 membres ont décidé de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) (résolution 2505 (2020)). C'est donc très positif. Par ailleurs, l'accord sur la situation au Yémen me rappelle un peu celui qui a réuni le Conseil sur la situation en Colombie il y a quelques jours (voir S/PV.8702).

Encore une fois, je remercie M. Griffiths de son exposé. Lui aussi a mis un accent positif, et je pense qu'il nous faut vraiment reconnaître qu'en effet, jusqu'ici, il a été possible de faire en sorte que le Yémen soit à l'abri des tensions que nous constatons dans la région. C'est très positif. Il a mentionné la désescalade militaire, certaines avancées s'agissant du processus politique et de Hodeïda, et les progrès concernant la libération des prisonniers.

Cela dit, nous n'avons vraiment aucune raison de nous reposer sur nos lauriers. Comme l'a mentionné ma collègue des États-Unis, les Red Sea Mills, un site dont nous nous occupons depuis quelques années, ont encore une fois fait l'objet d'une attaque. Les responsables de ce type d'attaque font preuve d'un cynisme et d'une barbarie qui défie l'entendement. Le Directeur de la Division de la coordination du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, de même que les Ambassadrices des États-Unis et de Saint-Vincent-et-les Grenadines, nous ont rappelé que nous sommes toujours face à la crise humanitaire la plus importante au monde, et que plus de 15 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. Je voudrais appuyer les commentaires de mon collègue tunisien et de l'Ambassadrice de Saint-Vincent-et-les Grenadines. Le manque de respect du droit international humanitaire dont nous avons été témoins au Yémen et dans d'autres régions est une situation dont nous devons tous nous préoccuper. L'Allemagne a souligné ce point au cours des deux dernières années, lorsqu'elle était membre du Conseil de sécurité.

Je voudrais encourager l'OCHA et M. Griffiths à poursuivre leur travail et à exiger que l'accès soit accordé aux travailleurs humanitaires afin d'ouvrir des couloirs humanitaires et de commencer des vols de secours. Les personnes gravement blessées ont besoin d'aide et il existe des hôpitaux dans le monde entier qui sont prêts à les soigner. Il est inacceptable de les empêcher de s'y rendre en avion. Quel genre de barbarie est-ce là?

En ce qui concerne le respect des travailleurs humanitaires, on rapporte que des organismes d'aide humanitaire ont été bombardés. Les libérations de prisonniers se poursuivent. Nous sommes également très préoccupés par les rapports faisant état d'une violence toujours croissante à l'égard des femmes et de la répression des femmes. Comme nous le faisons à presque chaque séance, nous encourageons M. Griffiths à insister sur la participation des femmes aux pourparlers politiques.

Je tiens à féliciter l'OCHA pour tout son travail. À ce stade, je voudrais également féliciter tous les travailleurs humanitaires et les organisations non gouvernementales d'avoir continué à faire leur travail très important dans des conditions extrêmement difficiles. Je voudrais terminer en appuyant et en soulignant l'optimisme de M. Griffiths. J'espère qu'il a raison quand il dit que 2020 apportera la paix au Yémen. J'espère qu'une solution politique sera trouvée afin que, comme l'a dit M. Griffiths, nous puissions lancer un volet politique officiel.

L'Allemagne continuera de soutenir M. Griffiths et l'OCHA. Nous resterons l'un des principaux donateurs humanitaires. Nous continuerons également à contribuer de manière substantielle au plan d'intervention humanitaire du Yémen. Sur le plan politique, nous sommes également prêts à soutenir le processus en facilitant les réunions à différents niveaux.

M. de Rivière (France) : Je remercie l'Envoyé spécial, à qui je réitère notre plein soutien, ainsi que le représentant du Bureau du coordonnateur pour les affaires humanitaires pour leurs exposés.

L'urgence demeure de trouver une solution politique. C'est une nécessité chaque jour plus pressante. Les efforts en vue d'une désescalade dans la région doivent demeurer la priorité de tous et se poursuivre. Le Yémen ne doit pas être un enjeu des tensions régionales. De ce point de vue, les attaques contre le territoire saoudien sont contraires à ces efforts. Les houthistes doivent respecter l'engagement qu'ils ont pris de ne plus mener pareilles attaques.

Au Sud, l'Accord de Riyad doit être mis en œuvre dans les meilleurs délais. Nous saluons les efforts de l'Arabie saoudite en ce sens. Il faut désormais qu'un nouveau gouvernement, incluant des représentants du Sud, soit formé au plus vite.

L'Accord sur Hodeïda doit être pleinement mis en œuvre et nous nous félicitons du renouvellement par le Conseil, à l'unanimité, du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. La médiation de l'ONU doit rester au centre du processus politique et orchestrer ces différentes initiatives pour parvenir dans les meilleurs délais à une solution politique inclusive.

Face à la catastrophe humanitaire, deux priorités s'imposent à nous : d'une part, la protection des civils, y compris celle des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles. Nous condamnons les attaques visant le marché d'Al-Raqw. La multiplication de ces attaques contre les personnels humanitaires est évidemment extrêmement préoccupante. D'autre part la garantie d'un accès humanitaire complet s'impose. Toutes les parties au conflit doivent y veiller. Les restrictions imposées par les houthistes empêchent des millions de personnes de bénéficier d'aide. Cela doit cesser immédiatement. Le respect du droit international humanitaire n'est pas négociable; il s'impose à tous.

Il devient chaque jour plus urgent que les Nations Unies puissent avoir accès au pétrolier *SAFER*, qui représente une grave menace pour l'environnement. La France restera pleinement engagée et mobilisée pour la paix au Yémen. Les autorités françaises continueront d'agir en faveur de la désescalade dans la région et d'un règlement durable du conflit.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, et le Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, Raj Rajasingham, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire au Yémen. Nous apprécions beaucoup le travail et le professionnalisme de M. Griffiths. Nous rendons hommage au courage et au dévouement de nos collègues humanitaires qui apportent une aide au peuple yéménite dans des conditions très difficiles.

La situation dans la République du Yémen reste extrêmement préoccupante. Malgré d'intenses efforts de médiation, l'Accord de Stockholm n'a toujours pas été pleinement mis en œuvre. L'application de l'Accord de Riyad sur le sud du Yémen est censée contribuer considérablement à la stabilisation de la situation. La Russie, qui a toujours entretenu des relations amicales avec le Yémen, considère ce pays comme un État indépendant, souverain et doté d'une intégrité territoriale. Nous réaffirmons notre plein appui à la tâche de M. Griffiths qui est de convaincre les parties au conflit yéménite qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un règlement politique et de les encourager à élaborer des mesures de confiance et à instaurer un cessez-le-feu global.

Depuis le début, nous avons plaidé pour une solution exclusivement politique et diplomatique à la crise au Yémen, fondée sur un dialogue inclusif entre toutes les forces yéménites, sans exception. Nous continuerons d'appuyer les efforts de médiation de l'ONU au Yémen, notamment par des contacts avec tous les acteurs politiques du pays et toutes les parties

intéressées, tant à titre national qu'en tant que membre permanent du Conseil de sécurité.

Comme dans d'autres conflits régionaux, une position unifiée de tous les acteurs extérieurs est nécessaire au Yémen tandis que nous nous réunissons pour appuyer notre envoyé spécial. Au début de cette semaine, le Conseil de sécurité a voté à l'unanimité pour la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (voir S/PV.8701). Nous sommes convaincus qu'une présence internationale accrue dans le pays facilitera le désengagement des forces adverses dans la ville même, contribuera à stabiliser la situation au Yémen dans son ensemble et permettra d'entamer des discussions sur un cadre de règlement global. Nous demandons à toutes les parties d'appuyer les efforts de M. Griffiths en ce sens.

C'est grâce aux efforts de médiation de l'ONU que nous constatons une diminution générale des combats et du nombre de raids aériens. Malgré quelques incidents isolés, le cessez-le-feu a tenu bon. Grâce à l'accord conclu sur l'utilisation des recettes douanières du port de Hodeïda pour payer les salaires des fonctionnaires, les navires ont repris leur entrée dans le port et le déchargement des marchandises commerciales, ce qui ouvre des possibilités supplémentaires pour la fourniture de l'aide humanitaire.

Nous croyons que la volonté politique de trouver un terrain d'entente, manifestée par les parties au Yémen, contribuera à parvenir rapidement à un règlement politique de ce long conflit. À cet égard, nous appelons les parties au conflit à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour veiller à ce que cette évolution positive de la situation conduise à une cessation totale des hostilités dès que possible et, par conséquent, sauve des vies humaines et permette d'entamer un règlement de paix global au Yémen, exclusivement sous l'égide de l'ONU. Cette solution répondrait aux intérêts des principales forces politiques et de tous les groupes religieux et sociaux de ce pays arabe. La garantie d'un processus inclusif est l'un des facteurs déterminants pour parvenir à une stabilité durable.

La communauté internationale doit continuer à déployer des efforts collectifs pour mettre le conflit sur une voie politique et fournir l'aide nécessaire à des millions de citoyens yéménites qui, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, ont un besoin urgent d'assistance et connaissent l'une des pires crises humanitaires. Nous sommes convaincus qu'une telle évolution serait bénéfique non seulement pour le Yémen, mais qu'elle garantira également la sécurité de tous les États de la région.

Tout en déployant des efforts sur le plan politique, nous ne devons pas oublier que ce ne sont que les groupes terroristes qui tirent profit de la guerre, du chaos et des conflits internes. Nous appelons tous les Yéménites à s'unir pour lutter contre ce fléau destructeur, à réprimer le terrorisme, à rétablir la stabilité de l'État, à assurer le bon fonctionnement des institutions étatiques et à remettre le pays sur la voie du développement dans un climat de coopération avec tous ses voisins, notamment les pays arabes et l'Iran.

À cet égard, nous voudrions rappeler la résolution 598 (1987), par laquelle le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général, en coopération avec les États de la région, d'élaborer une architecture de sécurité pour la région. Une fois encore, nous attirons l'attention sur le concept russe de sécurité collective dans la région du golfe Persique, qui vise précisément à désamorcer les situations de conflit et à mettre en place des mesures de confiance et de contrôle. L'escalade d'une rhétorique agressive et accusatrice et l'exacerbation artificielle des sentiments anti-iraniens ne feront que déstabiliser une situation déjà tendue dans toute la région du Moyen-Orient.

En avril, nous marquerons le cinquième anniversaire du début de la guerre au Yémen. Nous pensons que ce jalon tragique devrait inciter le peuple yéménite et tous les acteurs régionaux à mettre de côté leurs divergences et à se mettre d'accord sur un règlement politique. Il est grand temps que les États du Moyen-Orient, qui sont riches en termes d'histoire, de traditions, de culture et de ressources naturelles, prennent en main les questions de sécurité régionale, entament un dialogue mutuellement respectueux et rejettent les influences extérieures négatives qui antagonisent les relations interétatiques et entravent les perspectives de coexistence pacifique et de coopération sous divers prétextes. La Russie contribuera activement au règlement pacifique des différends régionaux, notamment au Yémen, sur la base d'un niveau élevé de confiance avec les États du Moyen-Orient.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Martin Griffiths, et le Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Ramesh Rajasingham, de leurs exposés très importants d'aujourd'hui.

Nous nous réjouissons d'apprendre que l'Envoyé spécial et les parties concernées œuvrent sans relâche à la reprise des pourparlers de paix et qu'il n'y a pas eu d'acte majeur de provocation militaire ces derniers temps. Nous espérons que cela se poursuivra et surtout, qu'il n'y aura pas de recul par rapport aux engagements qui ont déjà été pris.

En réponse aux exposés, l'Indonésie voudrait mettre en exergue les points suivants.

Premièrement, nous voudrions réaffirmer notre plein appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial pour amener les parties à reprendre les pourparlers de paix, notamment son plan de convoquer à nouveau le comité d'échange de prisonniers dans les prochains jours. Il est essentiel que les Yéménites s'approprient ce processus et ses résultats. À cette fin, l'Indonésie préconise un processus inclusif, facilité par l'ONU, avec la participation des femmes et des jeunes. Nous appuyons également la visite au Yémen, qui, nous l'espérons, pourrait donner un élan positif au processus de paix. Par ailleurs, nous constatons avec satisfaction que quelques progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, et que des pays influents au sein de la région jouent un rôle central dans le processus de paix, ce qui se traduit par des progrès tangibles encourageants.

Deuxièmement, nous restons toutefois vivement préoccupés par la situation humanitaire au Yémen. À cet égard, nous condamnons les attentats perpétrés les 21 et 22 décembre à Dalea, qui ont pris pour cible les locaux de l'ONU et des organisations humanitaires internationales, et ont mis en danger la sécurité des travailleurs humanitaires. Ces attaques constituent une violation du droit international humanitaire et ont entraîné la suspension de certains programmes d'aide. L'Indonésie demande à tous les acteurs de respecter le droit international humanitaire. Étant donné que plus de 12 millions de personnes dépendent de cette aide chaque mois, nous demandons également aux autorités de garantir un accès sûr et sans entrave aux travailleurs humanitaires dans tout le pays.

Troisièmement, ma délégation souligne qu'il importe au plus haut point d'honorer les engagements qui ont été déjà pris, car cela est essentiel pour faire avancer le processus politique. Par conséquent, nous continuerons de suivre de près la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, parallèlement à la reprise du processus politique. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, nous attendons également des progrès en ce qui concerne l'Accord sur Hodeïda, le maintien du cessez-le-feu et la démilitarisation de la zone et des ports. Tout recul dans la mise en œuvre de cet accord est dangereux, car il s'agit d'un élément vital pour l'acheminement de l'aide humanitaire. C'est une source d'espoir pour des millions de Yéménites.

En conséquence, l'Indonésie se félicite de la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) pour une nouvelle période de six mois afin de qu'elle puisse appuyer la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda, et en assurer le suivi. Nous appelons de nouveau à un accès sans entrave du personnel de la MINUAAH, pour qu'il puisse effectuer des patrouilles et surveiller efficacement le cessez-le-feu. Comme l'a dit le Secrétaire général, la Mission apporte le calme à la population de Hodeïda.

Pour terminer, ma délégation appelle à plus d'efforts et d'engagement en 2020, pour qu'elle soit une année extraordinaire pour la paix et la stabilité de tous les Yéménites.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise tient à remercier l'Envoyé spécial Griffiths et le Directeur Rajasingham de leurs exposés.

La Chine félicite l'Envoyé spécial Griffiths des efforts inlassables qu'il déploie pour faire avancer le processus politique au Yémen et appuie le travail considérable accompli par l'ONU et les organismes compétents pour améliorer la situation humanitaire au Yémen. Nous espérons qu'en cette nouvelle année, la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité, pourra réaliser des avancées en ce qui concerne le règlement politique de la question yéménite. S'agissant des travaux de cette année, nous voudrions faire les observations suivantes.

Premièrement, les parties yéménites doivent maintenir le cap sur une solution politique et continuer de promouvoir la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et de l'Accord de Riyad, en vue de la reprise, dans les meilleurs délais, des pourparlers pour parvenir à un règlement politique global, sous l'égide de l'ONU. En dépit des péripéties qui ont caractérisé la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, celui-ci a joué un rôle essentiel pour désamorcer les tensions à Hodeïda et promouvoir le dialogue entre les parties yéménites. Cet accord doit continuer d'être mis en œuvre.

La mise en œuvre de l'Accord de Riyad a une incidence directe sur la prochaine phase des négociations politiques. La Chine a pris note du consensus auquel

sont parvenus récemment le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud en ce qui concerne le secteur de la sécurité, en plus de nombreuses autres dispositions de l'accord. Nous remercions l'Arabie saoudite et les autres pays de la région qui continuent d'exercer leurs bons offices. Nous encourageons les parties yéménites à maintenir conjointement la solidarité et la stabilité dans le sud, afin de sauvegarder la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du pays.

La Chine appuie les préparatifs de l'Envoyé spécial Griffiths en vue du nouveau cycle de pourparlers de paix sur la base des accords existants. Nous sommes favorables à un nouvelle prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, et nous espérons qu'elle demeurera attachée à s'acquitter de son mandat et appuiera la mise en œuvre des accords afin de préserver la stabilité à Hodeïda.

Deuxièmement, le Conseil de sécurité, les pays de la région et le reste de la communauté internationale doivent exercer leurs bons offices, travailler en synergie et créer les conditions propices au dialogue et aux négociations entre les parties yéménites. Les membres du Conseil doivent rester saisis de la question du Yémen et discuter de voies et moyens de promouvoir le dialogue et les négociations entre les parties yéménites. Ils doivent échanger des vues sur les mesures qui permettraient notamment de poursuivre la mise en œuvre des accords existants, d'améliorer la situation à Aden et de parvenir à un cessez-le-feu général sur l'ensemble du territoire. Les pays de la région doivent continuer d'exercer une influence positive sur les parties yéménites pour les encourager à renforcer mutuellement la confiance par l'échange de prisonniers et d'autres mesures et à préserver l'élan en faveur du cessez-le-feu et du dialogue.

La Chine est restée en contact avec toutes les parties yéménites. Le 2 janvier, l'Ambassadeur de la Chine au Yémen a rencontré le Président Hadi Mansour, ce dernier lui a réitéré sa volonté politique de ne ménager aucun effort pour faire progresser la mise en œuvre de l'Accord de Riyad et participer activement au processus de paix conduit par l'ONU. La Chine poursuivra ses efforts diplomatiques pour encourager les parties à aplanir leurs divergences et à élargir le consensus.

Troisièmement, la communauté internationale doit améliorer les moyens de subsistance du peuple yéménite grâce à une approche plus adaptée, et notamment donner la priorité à l'approvisionnement en pétrole, en nourriture et en eau potable; stabiliser la monnaie et les prix des produits de base; circonscrire le choléra et d'autres maladies; soutenir les projets de développement et de reconstruction; privilégier l'éducation et la formation des enfants et des jeunes et accroître les possibilités d'emploi.

Compte tenu de la situation humanitaire désastreuse au Yémen et du fait que le peuple yéménite supporte depuis trop longtemps le poids de la guerre, il est impératif que les parties yéménites se coordonnent pleinement avec les opérations humanitaires menées par les Nations Unies et d'autres organismes compétents afin de faire en sorte que la crise humanitaire ne s'aggrave pas davantage. La Chine a régulièrement fourni une aide humanitaire au peuple yéménite, par les voies bilatérales et multilatérales, tout en défendant l'idée que c'est par le développement qu'on peut promouvoir la paix et la stabilité dans les pays en conflit. La Chine a signé un accord de coopération économique et technique avec le Gouvernement yéménite. Le 15 janvier, la Chine a signé avec le Ministère yéménite de la santé un accord qui prévoit l'envoi au Yémen d'une cargaison de matériel médical d'une valeur de 9,8 millions de yuan.

La Chine est disposée à continuer d'agir de manière plus concrète au profit du peuple yéménite, à s'engager en faveur de la reconstruction économique du Yémen et à jouer un rôle constructif pour l'instauration rapide d'une paix et d'une stabilité durables dans ce pays.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Griffiths et le Directeur Rajasingham de leurs exposés.

L'Estonie appuie sans réserve M. Griffiths dans ses efforts pour trouver une solution pacifique au Yémen. Nous saluons également les organismes des Nations Unies pour leur action visant à améliorer la situation humanitaire au Yémen et nous nous félicitons du renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui de l'Accord sur Hodeïda (résolution 2505 (2020).

Il me plaît d'entendre qu'il y a eu une évolution positive et une réduction de la violence au Yémen. Toutefois, dans un contexte de montée des tensions régionales, il est important que toutes les parties prenantes restent déterminées à œuvrer à la désescalade. Les combats n'apporteront pas la solution, celle-ci ne peut venir que d'un dialogue sans exclusive entre tous les groupes concernés dans la région et la société civile, notamment les femmes et les jeunes. J'appelle les parties

à reprendre les discussions sur une solution politique globale sans délai ni condition préalable.

Nous accueillons positivement tous les efforts visant à apaiser les tensions ainsi que toutes les mesures de confiance, comme le récent échange de prisonniers dans la province de Taëz. Toutefois, il est inacceptable que la population civile continue de payer le prix des attaques menées à travers le pays. Par ailleurs, nous sommes préoccupés par les informations faisant état de violences fondées sur le genre, d'actes de répression contre les femmes, de cas de recrutement et d'utilisation d'enfants dans le conflit armé, ainsi que de détentions arbitraires. Nous demandons à toutes les parties de s'acquitter de leurs obligations en vertu du droit des droits de l'homme et du droit international humanitaire et de faire répondre tous les auteurs de violations de leurs actes.

Même si nous comprenons qu'il y a eu une nette amélioration en 2019, l'ampleur de la crise humanitaire au Yémen, comme l'ont indiqué les intervenants, reste extrêmement critique et le coût humain de la guerre est immense. Quelque 24 millions de personnes continuent de dépendre de l'aide humanitaire. Il est donc impératif de garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire dans tout le pays.

Nous félicitons le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud pour les mesures prises en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Riyad. La prochaine phase, qui comporte des mesures militaires et de sécurité, sera indiscutablement ardue, mais nous exhortons les parties à faire des efforts pour s'acquitter des obligations souscrites. La mise en œuvre de l'Accord est fondamentale pour progresser vers un règlement politique global au Yémen.

Le récent renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui de l'Accord sur Hodeïda (voir S/PV.8701) montre que le Conseil de sécurité est uni dans ses efforts pour contribuer à régler le conflit. Nous demandons aux autorités de Hodeïda de garantir la liberté de mouvement de la Mission. Je voudrais également réaffirmer l'importance de la pleine mise en œuvre de l'Accord de Stockholm pour renforcer la confiance entre les parties.

Enfin, en ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, qui est en train de se délabrer, nous demandons aux autorités de Hodeïda de permettre à l'équipe d'évaluation des Nations unies d'accéder au navire afin d'éviter une catastrophe environnementale en mer Rouge.

M. Bencosme Castaños (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Griffiths et M. Rajasingham des exposés qu'ils nous ont présentés ce matin, dressant un tableau très complet et détaillé de la situation politique et humanitaire au Yémen. Nous saluons les efforts immenses qu'ils déploient tous les deux dans leur domaine respectif pour parvenir à la paix et répondre aux besoins urgents de la population touchée.

Je voudrais tout d'abord saluer les progrès réalisés dans les pourparlers entre le Gouvernement saoudien et les houthistes, lesquels qui ont conduit à une diminution partielle des hostilités. Nonobstant cette observation, nous ne pouvons manquer de condamner les dernières attaques en date, en particulier celle qui a visé des infrastructures humanitaires à Dalea le 22 décembre. Nous réaffirmons une fois encore que toutes les parties au conflit ont l'obligation de respecter le droit international humanitaire et de s'abstenir de ce genre d'attaques aveugles, dont les populations civiles sont les premières victimes.

Nous avons écouté très attentivement les informations faisant état des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, et nous comprenons qu'il convient de maintenir la dynamique pour parvenir à un accord politique large et sans exclusive, fondé sur le respect mutuel et la pleine application des engagements pris.

En ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda, nous saluons le travail que continue d'accomplir le général Guha, en concertation avec les parties, pour améliorer l'accès humanitaire. Nous exhortons les parties à continuer de coopérer dans le cadre du Comité de coordination du redéploiement et, à cet égard, nous insistons pour que les parties fassent en sorte qu'il n'y ait aucune restriction aux mouvements du personnel de la Mission dans la ville. De telles restrictions compromettent en effet la mise en œuvre globale du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, qui a été récemment renouvelé à l'unanimité par le Conseil de sécurité par sa résolution 2505 (2020) (voir S/PV.8701).

Nous prenons acte des progrès réalisés en ce qui concerne l'échange de prisonniers, avec la libération de 200 détenus par le Royaume d'Arabie saoudite au titre de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm. De la même manière, nous nous félicitons de l'annonce de la reprise des vols sanitaires au départ de l'aéroport de

Sanaa vers des pays où les malades peuvent recevoir les soins dont ils ont cruellement besoin.

La situation humanitaire reste inquiétante. Nous sommes notamment préoccupés par les mises en garde émises par les organisations humanitaires sur le terrain concernant une possible épidémie de maladies liées à la dengue. La situation climatique, combinée à l'effondrement quasi-total des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en raison du conflit, rend très difficile la lutte contre ces maladies, qui touchent principalement les enfants.

Nous sommes en outre préoccupés par les rapports sur la sécurité alimentaire dans le pays. Le conflit au Yémen continue de restreindre l'accès aux moyens de subsistance et risque de prolonger la situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle de la population pour plusieurs générations à venir. Selon les rapports des organismes spécialisés, la production agricole est bien inférieure à la moyenne et les prix des produits alimentaires et non alimentaires restent très élevés par rapport aux niveaux d'avant le conflit.

Nous voulons également nous faire l'écho de la représentante de Saint-Vincent-et-les Grenadines et souligner que tout processus politique au Yémen doit inclure la participation des femmes aussi que celle des jeunes et tenir pleinement compte de leurs besoins. Il est donc indispensable de leur fournir des espaces sûrs pour qu'ils puissent apporter leur précieuse contribution.

Dans un contexte d'accès réduit aux sources de revenus et de diminution du pouvoir d'achat, la plupart des Yéménites ne peuvent pas satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels. Dans ces circonstances, la malnutrition reste un sérieux problème dans de nombreuses régions. Nous encourageons les parties à s'engager à mettre en œuvre l'Accord de Stockholm ainsi qu'un cessez-le-feu permanent, et à oeuvrer à un processus de paix qui ouvrira définitivement la porte à de nouvelles perspectives de développement et de prospérité pour le peuple yéménite.

M. Van Shalkwyk (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et le Directeur de la Division de la coordination Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Ramesh Rajasingham, des informations qu'ils nous ont fournies aujourd'hui.

Ma délégation souhaite aborder deux questions aujourd'hui, à savoir la situation politique et la situation humanitaire.

En ce qui concerne la situation politique, l'Afrique du Sud accueille avec satisfaction les pourparlers en cours entre les houthistes et l'Arabie saoudite. Nous exhortons toutes les parties au conflit à poursuivre leurs initiatives de dialogue et à continuer d'adopter des mesures de confiance pour contribuer à un règlement politique global au Yémen. L'Afrique du Sud demeure fermement convaincue que la paix durable au Yémen ne peut venir que du déploiement d'efforts résolus en faveur du dialogue, et non de la poursuite du conflit armé, qui n'a fait que semer la dévastation et provoquer une grave crise humanitaire dans le pays.

En outre, l'Afrique du Sud appelle à la mise en œuvre rapide de l'Accord de Riyad entre le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud. Nous appelons le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud à constituer une délégation conjointe conformément à l'Accord de Riyad. L'Afrique du Sud réitère également son appel à la pleine application de l'Accord de Stockholm de décembre 2018, et notamment à la démilitarisation du port de Hodeïda, et prie toutes les parties de s'acquitter de leurs obligations respectives conformément aux responsabilités que leur confère l'Accord de Stockholm.

Nous saluons les efforts entrepris pour appliquer l'Accord sur Hodeïda, dont nous estimons qu'il peut servir de socle pour établir la confiance et donner foi dans la mise en œuvre des autres aspects de l'Accord de Stockholm. Par ailleurs, l'Afrique du Sud se félicite des échanges de prisonniers qui ont eu lieu entre la coalition dirigée par l'Arabie saoudite et les houthistes depuis octobre 2019. Ces mesures de confiance sont louables et doivent continuer de recevoir l'appui soutenu du Conseil de sécurité et de l'ensemble de la communauté internationale.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, l'Afrique du Sud demeure extrêmement préoccupée par la gravité de la crise au Yémen. La crise humanitaire sans précédent qui touche le Yémen est un sérieux indicateur du coût humain de la poursuite de l'action militaire et du conflit, qui rend nécessaire de s'engager d'urgence en faveur d'un cessez-le-feu et d'œuvrer à un règlement inclusif, pacifique et négocié de la crise.

À cet égard, l'Afrique du Sud appelle toutes les parties au conflit à autoriser la circulation libre, régulière et sans entrave des vivres et autres formes de secours humanitaires et à ne prendre aucune mesure qui priverait les civils de leurs droits à l'alimentation et à la santé. Dans ce contexte, l'Afrique du Sud salue l'initiative de la coalition, en coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé, visant à ce que les vols sanitaires puissent décoller de l'aéroport de Sanaa, qui est fermé aux civils depuis août 2016.

L'Afrique du Sud souligne également que toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour respecter les Conventions de Genève. Plus généralement, nous appelons de nouveau toutes les parties à honorer leurs obligations en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Nous redisons que la seule solution durable à ce conflit est un règlement politique négocié sous la direction des Yéménites, inclusif et équitable, qui place les intérêts et le bien-être de tous les citoyens yéménites en premier.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, ainsi que le Directeur de la Division de la coordination Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Ramesh Rajasingham, pour leurs présentations.

Nous encourageons la poursuite des efforts de désescalade afin d'arriver à la cessation des hostilités dans l'ensemble du pays. Les chiffres de l'organisme Civilian Impact Monitoring Project affichent une diminution du nombre total de victimes civiles en 2019 par rapport à 2018, passant de 2 049 en 2018 à 1 104 en 2019. Ceci est principalement dû à la diminution des frappes aériennes qui avaient entraîné des décès de masse, mais aussi à la diminution du nombre de décès dus aux tirs d'artillerie ainsi qu'aux mines terrestres.

Nous espérons que ces tendances seront maintenues et que les prochaines étapes dans le processus politique pourront être entamées dans les meilleurs délais sous les auspices de l'ONU. Ce processus doit être inclusif, avec la participation significative des femmes et des jeunes, reflétant la diversité ethnique, géographique, sociale et politique de la population du Yémen. Néanmoins, n'oublions pas les accords déjà conclus dont la mise en œuvre peine à se faire, comme c'est le cas pour l'Accord de Riyad. Nous appelons à nouveau toutes les parties à mettre entièrement en œuvre l'Accord de Stockholm, y compris l'Accord sur Hodeïda, l'accord sur l'échange de prisonniers ainsi que la Déclaration d'entente sur Taëz.

L'accès humanitaire reste malaisé, comme nous l'avons entendu. L'environnement opérationnel pour les acteurs humanitaires au Yémen reste l'un des plus contraignants au monde, entraînant une ingérence dans les opérations humanitaires et des restrictions de mouvement qui s'ajoutent au conflit et à l'insécurité persistante. Il est primordial que toutes les parties facilitent l'accès de l'aide humanitaire et qu'elles respectent le droit international humanitaire. La Belgique est particulièrement préoccupée par les rapports selon lesquels les houthistes exigent d'être maintenant payés 2 % du budget de chaque projet humanitaire comme condition à leur aval.

La situation économique et financière reste aussi particulièrement préoccupante, comme nous l'avons également entendu. La Banque centrale a besoin d'une injection financière de monnaie étrangère pour stabiliser le rial. La corruption dans les institutions yéménites n'aide pas, et selon le Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), cela pourrait poser une menace à la paix et à la sécurité. L'annonce le 19 décembre que les autorités houthistes de Sanaa avaient interdit l'utilisation et l'échange des nouveaux billets de banque dans les zones sous leur contrôle constitue un nouveau fardeau pour les civils déjà fortement accablés, en particulier dans le nord du Yémen, et aggrave encore leur situation économique. Nous encourageons aussi les houthistes à donner enfin accès au pétrolier *FSO SAFER* afin de faciliter l'examen de la situation et d'éviter une possible catastrophe écologique.

Enfin, toutes les parties doivent respecter leurs obligations et leurs engagements découlant du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Nous sommes particulièrement préoccupés par la continuation des violations graves des droits des enfants et par des rapports selon lesquels les houthistes utilisent une politique de violence sexuelle contre les femmes qui sont politiquement actives dans les zones sous leur contrôle. Ceci est totalement inacceptable et doit cesser.

M. Abarry (Niger) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, pour son rapport pertinent sur les récentes évolutions de la situation au Yémen. Je voudrais partager son optimisme basé sur la

désescalade de ces derniers jours. Je remercie également le Directeur de la Division de la coordination Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour son exposé sur la situation humanitaire du Yémen.

Le Conseil examine ce matin la situation au Yémen après l'adoption à l'unanimité, ce dont il faut se féliciter, le lundi 13 janvier de la résolution 2505 (2020) sur la prolongation du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (voir S/PV.8701). Ma délégation s'en félicite, car ce consensus témoigne de la prise de conscience internationale sur la nécessité de régler cette crise humanitaire que le peuple yéménite, en particulier les femmes et les enfants, endure dans une résignation qui doit nous interpeller. Le conflit au Yémen, de par sa nature et les parties prenantes, bien que complexe, nécessite que le Conseil continue de lui accorder une attention particulière jusqu'à ce qu'une solution politique définitive et durable lui soit trouvée.

La baisse de la violence de ces derniers jours, qui a conséquemment réduit le nombre de victimes, est une bonne nouvelle sur laquelle il faut bâtir. Une attention doit être portée au respect du droit international humanitaire, notamment la protection du personnel chargé de délivrer l'assistance aux personnes nécessiteuses dans tout le pays. Dans ce sens, ma délégation voudrait insister sur la nécessité d'apporter un appui conséquent à la mise en œuvre du mandat de la Mission pour permettre l'acheminement et la distribution sans entrave de l'aide humanitaire aux populations.

Le Niger fonde l'espoir que les évolutions positives constatées – comme cela transparaît des deux exposés – depuis la signature de l'Accord de Riyad, qui a permis une baisse du niveau de violences dans le sud du pays, soient consolidées pour que cela serve de levier à la pacification intégrale du pays. Enfin, nous appelons vivement les parties au conflit à reprendre le dialogue et les engageons à appliquer les différentes dispositions de l'Accord de Stockholm. L'échange de prisonniers est un pas dans la bonne direction qu'il convient de saluer.

Pour conclure, nous soutenons l'Envoyé spécial dans ses efforts inlassables en vue d'aider le Yémen à trouver, par le dialogue, la paix et la sécurité qu'il connaissait il n'y a pas si longtemps. Nous invitons également l'OCHA à poursuivre son excellent travail pour éviter que la crise humanitaire aiguë que le pays connaît aujourd'hui ne vienne contrarier la dynamique de retour à la normale que tous ici nous souhaitons.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Viet Nam.

D'emblée, je voudrais remercier les deux intervenants de leurs exposés et de leurs mises à jour.

Le Viet Nam note avec une profonde préoccupation la complexité de la situation humanitaire au Yémen. Les attaques se poursuivent, causant de graves pertes parmi les civils et détruisant les infrastructures civiles. L'acheminement de l'aide humanitaire est entravé. À cet égard, nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et à faciliter le travail humanitaire de l'ONU et de ses partenaires pertinents afin que l'aide internationale puisse parvenir rapidement aux Yéménites dans le besoin.

Nous nous félicitons de la signature des Accords de Stockholm et de Riyad et soulignons l'importance de leur mise en œuvre intégrale. Voilà qui contribuerait à la désescalade et créerait les conditions propices à la participation de toutes les parties concernées à un dialogue constructif en vue de parvenir à un règlement politique global et durable de la situation au Yémen, conformément au droit international, notamment la Charte des Nations Unies, et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, dans le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Yémen.

À cette fin, nous notons avec satisfaction certains progrès enregistrés au cours des derniers mois, notamment la diminution des hostilités dans la province de Hodeïda et dans le sud du Yémen, les pourparlers indirects entre l'Arabie saoudite et les houthistes à Oman et la libération de détenus par l'Arabie saoudite et les houthistes. Nous nous associons aux autres délégations pour appeler les parties concernées à faire preuve de davantage de volonté politique et à renforcer la confiance en mettant en œuvre des mesures de confiance.

Nous saluons et appuyons fermement les efforts déployés par le Secrétaire général et son Envoyé spécial pour le Yémen. À cet égard, nous nous félicitons de l'adoption lundi de la résolution 2505 (2020), qui renouvelle le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), et applaudissons le travail effectué par le Comité de coordination du redéploiement pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, notamment les opérations de surveillance opérationnelle du cessez-le-feu et le redéploiement des forces de la ville et du port de Hodeïda et d'autres localités. Il est également d'une importance capitale que la

sécurité de la MINUAAH et de son personnel soit assurée afin que la Mission puisse s'acquitter efficacement de son mandat.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, de son exposé. Je remercie également M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Je me félicite, en outre, du renouvellement du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda.

Les milices houthistes continuent de freiner des quatre fers et poursuivent leurs manœuvres dilatoires dans la mise en œuvre de leurs engagements depuis la signature de l'Accord de Stockholm sous l'égide des Nations Unies en décembre 2018. Leur politique démontre qu'elles ne souhaitent pas véritablement parvenir à la paix et ne cherchent qu'à saper les efforts de l'ONU et du Conseil. Dans le même temps, toute tentative de contourner l'application de l'Accord irait à l'encontre du processus politique que nous appelons de nos vœux et menacerait la voie de la paix dans son ensemble. C'est pourquoi nous réitérons l'insistance du Gouvernement yéménite sur l'importance de mettre en œuvre toutes les composantes de l'Accord de Stockholm, en particulier l'Accord sur Hodeïda concernant les forces de sécurité locales et les autorités locales, le retrait du port et de la ville de Hodeïda, et les échanges de prisonniers et de détenus. Tous ces volets ne devraient pas faire l'objet de jeux politiques. À cela s'ajoute la levée du siège de Taëz.

Le Gouvernement yéménite tient à exprimer une fois encore son appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, pour parvenir à un règlement politique global du conflit sur la base du mandat convenu, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats du dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

La grave escalade de la violence et les violations commises par les milices houthistes, notamment la prise pour cible des locaux du Comité de coordination du redéploiement le mois dernier, de l'hôpital de Médecins sans frontières et des Red Sea Mills, sont absolument odieuses et injustifiables. Le Conseil de sécurité doit condamner ces agissements qui constituent une violation flagrante de tous les efforts visant à réaliser la paix.

Le Gouvernement yéménite consent des efforts importants, comme demandé par S. E. le Président Abdrabuh Mansour Hadi, sous la supervision et le suivi de nos frères du Royaume d'Arabie saoudite, pour surmonter les obstacles qui entravent l'application de l'Accord de Riyad. Le Gouvernement est très attaché à la mise en œuvre des dispositions de l'Accord selon le calendrier qui y est convenu et sans aucune sélectivité. Ces derniers jours, une matrice d'arrangements sécuritaires et militaires a été signée sous la supervision sans faille de S. E. le Président du Yémen et la direction du Royaume d'Arabie saoudite. À cet égard, nous apprécions grandement le rôle que jouent nos frères saoudiens, leur appui continu au Yémen et l'action qu'ils mènent dans tous les domaines, dans le respect des principes de fraternité et de bon voisinage et des relations historiques qui nous lient au Royaume. Nous saluons aussi les efforts qu'ils ont déployés pour parvenir à l'Accord de Riyad; un accord qui ouvre la voie à une nouvelle étape en termes de partenariat, de réformes, d'unification des efforts et d'orientation de l'action vers l'annulation du projet irano-houthiste au Yémen - qui est à l'origine de la destruction et du chaos qui règnent actuellement au Yémen – , ainsi que vers l'édification d'un Yémen fédéral nouveau, conformément aux résultats du dialogue national inclusif.

L'ingérence du régime iranien au Yémen et le rôle destructeur qu'il y joue grâce aux liens étroits noués avec les milices houthistes sont désormais clairs et constituent une menace pour la sécurité et la stabilité du Yémen et de la région, ainsi que pour la paix et la sécurité régionales et internationales. Le peuple yéménite, qui s'emploie comme jamais auparavant à faire avorter le projet irano-houthiste, n'acceptera pas que le Yémen serve de théâtre aux aventures et aux projets du régime iranien.

Le Gouvernement yéménite déploie des efforts considérables pour normaliser la situation économique et humanitaire et rendre fonctionnelle les institutions publiques afin d'améliorer les moyens de subsistance des citoyens. Il s'attache aussi à définir les tâches à mener par ces institutions, ainsi qu'à mettre en place les mécanismes appropriés pour la prochaine phase, notamment en réorganisant le travail de ces institutions et en élargissant le système de paie. Il a aussi pris de nombreuses autres mesures et procédé à des réformes

importantes aux fins de la lutte contre la corruption et d'un système national marqué par l'intégrité et la lutte contre la corruption, et réactivé le comité national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Pour mieux ajouter aux souffrances des gens et porter un coup à l'économie nationale et à la stabilité de la monnaie nationale, les milices houthistes putschistes ont pris la décision illégale d'interdire la circulation des nouveaux billets de banque et leur utilisation dans les régions qu'elles contrôlent. Cette mesure a non seulement pour résultat de priver de salaires et de pensions des dizaines de milliers de fonctionnaires et de retraités, mais aussi de provoquer un arrêt complet de l'activité économique dans ces régions, sans parler des incidences humanitaires catastrophiques d'une telle mesure.

C'est pourquoi le Gouvernement yéménite demande à la communauté internationale, à l'ONU, au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale d'assumer leurs responsabilités concernant ces mesures qui aggravent la crise humanitaire provoquée, rappelons-le, par le putsch des milices houthistes contre les aspirations du peuple yéménite et le consensus national, et par le détournement à leur profit des institutions publiques. Les organisations internationales opérant dans les régions contrôlées par les houthistes se heurtent à de nombreux obstacles, et leurs personnels sont victimes de chantage et de harcèlement. Les milices houthistes tentent de tirer personnellement profit de l'aide fournie par ces organisations en intervenant dans leurs activités afin que cette aide soit acheminée vers des endroits précis et profiter à des secteurs précis, empêchant ainsi l'aide de parvenir à ceux qui en ont besoin.

Le Gouvernement yéménite réaffirme sa disposition à faciliter le travail de ces organisations et agences internationales opérant au Yémen, ainsi qu'à lever tous les obstacles entravant leur action. Il réaffirme aussi sa disposition à collaborer avec elles pour remédier à la situation humanitaire précaire causée par la guerre. À cet égard, nous exprimons la gratitude du peuple yéménite à ces organisations pour l'action humanitaire qu'elles mènent dans des conditions extrêmement difficiles en vue d'atténuer les souffrances humanitaires.

Les milices houthistes s'attachent à provoquer des pénuries de carburant dans les régions qu'elles contrôlent afin de renforcer le marché noir qu'elles dirigent, l'objectif étant d'en tirer profit pour financer leurs activités militaires et politiques, ainsi qu'à faire commerce des souffrances des Yéménites. Cela a lieu alors que les quantités de carburant entrées par les ports yéménites, dont 60 % par celui de Hodeïda, durant la période allant du 1er octobre 2019 au 10 janvier 2020, peuvent couvrir les besoins en carburant des régions contrôlées par les milices jusqu'à la mi-mars 2020.

Nous appelons à nouveau l'attention ici sur les conséquences sur l'environnement d'une fuite sur le pétrolier *SFO SAFER* transformé en unité de stockage flottante. Une telle fuite provoquerait, en effet, une catastrophe écologique sans précédent dont pâtiront le Yémen, la région et la navigation maritime internationale. C'est pourquoi nous demandons au Conseil de sécurité et à la communauté internationale d'assumer leurs responsabilités et de faire pression sur les milices houthistes pour les amener à autoriser le groupe d'experts de l'ONU à monter à bord du pétrolier pour évaluer son état technique, déterminer les avaries subies et entreprendre le plus rapidement possible les travaux de maintenance nécessaires afin d'éviter une catastrophe.

Pour terminer, je réaffirme que le Gouvernement et le peuple yéménites aspirent, eux, à la paix, à la fin de la guerre et à la fin de ce putsch. Ceux qui refusent la paix et les appels à la paix, ce sont les milices houthistes appuyées par l'Iran, qui invoquent le droit divin de gouverner le peuple yéménite, ou de le tuer.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Yémen de sa déclaration.

Il n'y a pas d'autres oratrices ou orateurs inscrits sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 45.